

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLIGNY SUR OUCHE**

4 allée des Cordiers 21360 BLIGNY-SUR-OUCHE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE – COMPTE RENDU SOMMAIRE  
SEANCE DU 7 JUILLET 2016**

Nombre de membres  
afférents au Conseil 33  
en exercice : 33  
présents : 25  
procuration : 4

Convocation du 30 juin 2016  
Affichage du 15 juillet 2016

L'an deux mil seize et le sept juillet à dix-huit heures trente,  
le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté  
de communes, sous la présidence de Monsieur Daniel BARBIER.

**Présents**

Titulaires : Martine SEGUIN, Monique FEBVRE, Denis MYOTTE, Nathalie PITOSET, Marie-Odile FAVELIER, Jean-Luc FLEUROT, Bernard HUMBERT, Jacques-Edouard BROCARD, Viviane BIENFAIT, Guy DUPUIS, Marie CHODRON DE COURCEL, Éric MIGNOT, Pascal JANISZEWSKI, Jean-Luc BARBIER, Hubert DEVELLE, Françoise MOINE, Jean FLOUR, Daniëlle DUCRET-LAMALLE, Henri ROCHE, Didier ROLLIN, Bernard PETION.

Suppléants : Bernard BONVALOT, Ludovic VILLEMIN, Jean-François RONDOT (non votant titulaire présent), Marie-Christine LANCIEN.

Secrétaire de séance : Guy DUPUIS.

Ont donné pouvoir : Jean-François LACROIX à Denis MYOTTE, Yannick ROYER à Daniel BARBIER, Éric BERAUD à Bernard BONVALOT, Etienne FLAMAND à Didier ROLLIN.

La séance ouverte, le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé, monsieur Guy DUPUIS désigné secrétaire de séance, en présence de madame Béatrice HERMARY-MOINGEON, Conseillère départementale.

**PLATE-FORME DE RENOVATION ENERGETIQUE DU PAYS BEAUNOIS  
FONDS LOCAL DE FINANCEMENT DE LA RENOVATION ENERGETIQUE (action 13 TEPCV)**

Dans le cadre de l'action 13 des fonds TEPCV, des crédits ont été réservés pour alimenter un fonds local pour la rénovation énergétique.

Madame Noémie GAMBA, chargée de mission au sein du Pays beaunois présente la plateforme d'appui à la rénovation de l'habitat privé mise en œuvre pour les habitants de la communauté d'agglomération de Beaune Côte et Sud et des communautés de Nuits-Saint-Georges et Bligny sur Ouche, l'un des objectifs étant d'inciter les particuliers à engager des opérations de rénovation plus ambitieuses que de simples opérations par éléments. L'accompagnement technique sera donc soutenu par un accompagnement financier (le fonds local de financement de la rénovation énergétique). Il s'agit à travers ce fonds d'accompagner les demandeurs qui ne peuvent prétendre aux aides « classiques » Eco PTZ, CITE,.... Le règlement d'intervention est en cours de rédaction. Seront aidés des projets avec un niveau de performance énergétique minimale :

- opérations en rénovation globale avec un objectif niveau BBC rénovation : plafond 5 000 € par logement,

- opérations en rénovation partielle avec un objectif minimal d'économies d'énergies (à définir) après travaux : plafond 2 500 € par logement.

Le Conseil communautaire acte le principe décrit et autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**DISTRIBUTION D'AMPOULES LED**

Dans le cadre de la démarche TEPCV, EDF distribue des ampoules LED via la collectivité (public cible : les ménages à faible revenu).

Le Conseil communautaire décide le principe de distribution suivant :

- 30 packs réservés pour les personnes fréquentant les Restaurants du cœur,

- Période : à compter du 11 juillet 2016 jusqu'à épuisement des stocks,
- Lieu : Maison de services, 4 allée des Cordiers à Bligny sur Ouche,
- Par foyer : Remise d'un pack + 1 flyer explicatif + 1 livret « terres de pionniers » s'ils ne l'ont déjà, contre dépôt d'ampoules anciennes,
- Priorité aux locataires ORVITIS et logements communaux.

### **DECHETERIE INTERCOMMUNALE, gestion et exploitation à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016**

Le marché actuel pour la déchèterie de Bligny sur Ouche prend fin le 30 septembre 2016.

Compte tenu de la prochaine fusion avec la communauté de communes de l'Auxois sud, le Conseil communautaire décide de redéfinir les besoins comme suit :

➤ contrat pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 14 novembre 2017, avec une facturation mensuelle,

➤ décomposition selon

1/ coût de fonctionnement: frais de personnel, entretien des installations fixes et des équipements, consommations eau, EDF, ... frais généraux,

2/ coût - par catégorie - pour l'enlèvement et le traitement des produits listés ci-dessus, éventuellement reprise,

et autorise le Président à signer le marché.

### **CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE (CAP) AVENANT POUR LE TRAITEMENT DES REFUS DE TRI**

Eco-emballages apporte un soutien de 75 € la tonne sur les refus de tri des emballages traitées sous forme de Combustibles Solides de Récupération (environ 8 tonnes annuelles).

Le Conseil communautaire entérine la signature de l'avenant correspondant.

### **MAISON DE SANTE - BAUX/DEMANDE DE MADAME FERNANDEZ, SOPHROLOGUE**

Le Conseil communautaire autorise madame Aurélie FERNANDEZ, sophrologue à disposer du cabinet 3 (à la place du bureau polyvalent), à compter du 8 juillet 2016 et autoriser le Président à signer l'avenant correspondant.

### **ZONE D'ACTIVITES, VENTE D'HERBE 2016**

Le Conseil communautaire entérine la décision d'une vente d'herbe de la zone d'activités « la Cabotte », pour l'année 2016 au profit de monsieur Francis GRIVEAUX exploitant agricole à BLIGNY-SUR-OUCHÉ, pour 100 €.

### **LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE, CESSIION VEHICULE DIESEL**

Dans le cadre des actions TEPCV, le Conseil communautaire a décidé de vendre le véhicule diesel dédié à la livraison des repas à domicile pour le remplacer par un véhicule frigorifique électrique.

Le Conseil communautaire dit que l'offre à 5 000,00 € déposée par le GAEC TERRAND est retenue.

### **LIVRAISON DES REPAS À DOMICILE, MISE À DISPOSITION VEHICULE ELECTRIQUE**

Le Conseil communautaire décide de poursuivre la mise à disposition avec le véhicule électrique comme précédemment avec le véhicule diesel, de donner délégation au Président pour décider du prêt du véhicule, d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce prêt qui doit rester exceptionnel.

### **LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE EN LIAISON FROIDE, FIN REGIE D'AVANCES**

Le Conseil communautaire décide de mettre fin à la régie d'avance.

### **VENTE DE L'IMMEUBLE SIS 4/6 ROUTE DE DIJON à BLIGNY SUR OUCHE, MANDATS**

Le Conseil communautaire a décidé la vente de l'immeuble sis à Bligny sur Ouche, 4 et 6 route de Dijon. Trois professionnels ont été contactés le 24 mai 2016 (1 non intéressé). Les estimations se situent entre 185 000 € et 210 000 €.

Le Conseil communautaire décide d'autoriser le Président à signer les conventions de mandat de vente avec d'une part Maître LAMBRECHT, d'autre part madame CHARLES et à signer le ou les actes notariés de cession ainsi que tout autre document relatif à cette opération.

### **SALLE POUR PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE**

La primaire ouverte de la Droite et du Centre en vue de l'élection présidentielle de 2017 se déroulera les 20 et 27 novembre 2016.

Le Conseil communautaire décide de mettre à disposition la salle EDA.

### **SICECO, ADHESION**

Suite aux modifications statutaires du Syndicat d'énergies de Côte d'Or (SICECO), le Conseil communautaire décide l'adhésion de la communauté de communes au dit syndicat.

### **BILLETTERIE TRANSCO, COMMISSION SUR LES VENTES**

La Communauté de communes est dépositaire de tickets Transco et Côte d'or Proximité et équipée informatiquement pour la recharge des titres de transport. Les usagers peuvent donc acheter leurs tickets à l'accueil de la Maison de Services au Publics.

Le Conseil communautaire acte l'augmentation de la commission sur les ventes à 5,00% et autorise le Président à signer l'avenant correspondant.

### **ASSURANCE, CONTRAT VILLASSUR**

Le Président a rencontré Groupama afin de remettre à niveau le contrat « Villassur ». La révision permet de réaliser une économie de 477,00 €.

Le Conseil communautaire autorise le Président à signer ce nouveau contrat.

### **FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT**

Il est rappelé le fonds de soutien en faveur du BTP voté récemment par le CRBFC (détail renvoyé à chaque mairie par mail).

### **AGENDA DE L'ETE**

- Tour de Côte d'Or cycliste : passage le 8 et arrivée le 9 juillet
- Marché nocturne Bligny sur Ouche le vendredi 22 juillet
- Spectacle « La vieille qui lançait des coureaux » les 5 et 6 août à 21 h 30
- Semaine fédérale du cyclotourisme : passage mardi 2 août
- Arts et livres en Ouche : remise des nouvelles avant le 30 août
- Pique-nique au Bois royal de Pierre Saux le 24 septembre.

Vu, pour affichage, le 15 juillet 2016,

Le Président,

Daniel BARBIER

